

Assemblée Générale du Goût des autres Jeudi 23 mars 2017

Compte rendu

28 adhérents étaient présents à l'Assemblée Générale: 16 familles et 7 producteurs :

3 AMAP et 4 autres producteurs.

7 adhérents ont une procuration

10 familles sont excusées

A – Rapport d'activité

1 - Objectifs de l'Association

Soutenir économiquement des producteurs locaux.

Créer du lien entre producteurs et consommateurs.

Développer des événements conviviaux, contribuant à animer la vie sociale locale.

L'association fonctionne sans président de façon collégiale.

143 familles ont adhéré à l'Association en 2016.

Nous avons un partenariat avec 27 producteurs : 5 AMAP et 22 producteurs en commandes groupées sans engagement.

5 AMAP :

| | | |
|--------------------|-------------------------------------|--------------|
| Pierre et Nicole | AMAP légumes de la Digue | 45 adhérents |
| Jeanne et Simon | AMAP pain «le fournil des biquets » | 48 adhérents |
| Alex | AMAP pommes | 69 adhérents |
| Florian | AMAP œufs | 34 adhérents |
| Camille et Perrine | AMAP lait, yaourts, fromages | 25 adhérents |

+ 22 autres producteurs

- Farine, bières, jus de Terres de Solan
- Biscuits de l'Oie gourmande
- Agneau de Vincent Mervoyer
- Bœuf et veau d'Alain Chesneau
- Poulets de la Ferme de Fontvielle
- Miel d'Olivier Lagache
- Vins de Fanny
- Châtaignes de Raphaël Hermann
- Bières de Stéphane Cateland
- Gourmandises sucrées et salées de Sandrine Brault/Paréis Circus
- Fromages de Mondely
- Porc gascon de la Ferme qui s'égare
- Jus de raisin de Philippe Perramond

- Patates douces de Saverdun (Dominique du Bonplant)
- Truites de la pisciculture d'Oô (Alain Palacin)
- Cosmétiques de Caméline (Patricia Lariguet)
- Fruits rouges et confitures de la ferme de Matilous (Bertrand Buzare)
- Huiles et légumineuses de Jacques Roca à Muret
- Noix de la ferme de Catherine Planche et Elodie Delmas à Betaille dans le lot
- Veau de la ferme d'Alain Chesneau et Géraldine
- Plants de fleurs et de légumes de Nigel
- Topinambours de Cécilia et Rémi Zoia

2 - Bilan de la commission producteurs

(Martine Abadia, Sandrine Sperandio, Nicole Besse, Renée Zenher, Jeanne Failevic, Sara Zehner, Kamel Oublaatache, Agnès Tosi)

Objectifs :

Etre l'interface entre les producteurs, les référents et les consommateurs:

- en restant en contact régulier avec les producteurs engagés dans l'association.
- en se rendant chez les producteurs et en essayant d'organiser des visites ouvertes à tous les adhérents
- en organisant des rencontres producteurs-consommateurs sous la forme de marchés-dégustations-rencontres pour permettre des échanges plus directs.

Bilan de l'année 2016

- Organisation de trois marchés "dégustation-rencontre"

16/02/2016 - 12/04/2016 - 14/06/2016

un marché de Noël le 13/12/2016 avec dégustation de produits et musique

- Deux visites chez des producteurs:

La ferme des Matilous chez Bertrand le 30 juin 2016

La ferme de Porteclose (Triolait) chez Camille et Perrine au printemps 2016

- Pizza -party au Fournil des Biquets chez Jeanne et Simon en juin 2016

Aucun nouveau producteur n'a adhéré à l'association en 2016.

Synthèse du questionnaire envoyé aux producteurs

Le nombre de commandes sans engagement est variable selon les producteurs mais reste faible dans l'ensemble au regard du nombre d'adhérents.

Un questionnaire a été envoyé à tous les producteurs avant l'AG pour qu'ils nous transmettent des informations sur leur bilan 2016 avec le GDA et leur ressenti sur leur vécu dans l'Association.

12 d'entre eux ont répondu. Ils sont satisfaits du partenariat avec le GDA et souhaitent poursuivre l'aventure en 2017.

Commandes: de 4 à 30 familles selon les producteurs sur 143 familles adhérentes.

Les ventes au GDA représentent en fonction des producteurs de 0,1% à 30% de leur chiffre d'affaires (sur les produits proposés au GDA).

Les producteurs sont très satisfaits des relations avec l'association, de l'ambiance qui règne sous le hangar le mardi. Ils trouvent que les marchés sont des initiatives très positives à poursuivre.
Plusieurs d'entre eux souhaiteraient l'organisation de rencontre sur leur exploitation.

Conclusion

**Sandrine Sperandio souhaite faire une pause et quitte la commission.
Pour pouvoir continuer l'aventure dans de bonnes conditions, il est indispensable de renforcer la commission producteurs, notamment par des adhérents qui ne sont pas membres du CA.**

3 - Présentation des règles de communication interne

Les règles de communication interne décidées en CA sont rappelées à l'AG à savoir:
- les annonces qui relèvent du soutien à l'agriculture écologique et locale ou aux relations sociales locales autour du GDA sont adressées à tous les adhérents.
- les annonces plus lointaines (par leur objet ou par la géographie) sont éventuellement présentées sur le site du GDA (rubriques "petites annonces", "pétitions", "événements d'ailleurs"...))

4 - La fête du GDA le samedi 24 septembre 2016

Bilan Marché Paysan 2016

- ▶ Une réelle aventure ... avec un scénario idéal!
 - Un comité festif dynamique ... qui devient la commission festive
 - La mairie de Venerque / Les boulistes
 - Une grosse communication
 - Une magnifique affiche d'un jeune artiste Venerquois Arnaud Vanderbeken
 - Une diffusion large sur chacun de nos/vos réseaux
 - Un joli marché avec une large participation :
 - Des producteurs et artisans (11 Producteurs dont 7 GDA et 12 Artisans)
 - Des stands attractifs:
 - Espace de gratuité, Stand du GDA + Vente de gâteaux + Buvette
 - "Braderie céramique solidaire » au profit de « LA ROULOTTE SOLIDAIRE »
 - Des éco-gardiens pour l'association gestionnaire de la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège,
 - Un stand de vente du journal Fakir et de DVD « Merci Patron! »
 - Le débat autour de la question du travail des sols riches entre les intervenants Laurent WELSCH, Denis BEZIAT et Pierre BESSE
 - Des adhérents très nombreux le jour J:
 - Pour aider à l'installation ... ET au rangement en fin de soirée
 - Pour tenir les stands GDA (espace de gratuité, buvette, stand GDA, vente de gâteaux) ... ET animer une discussion ET pour faire les photos !
 - ...Et tout simplement présents et consommateurs sur le marché
 - Et le soleil !
- ▶ Un bilan financier ... à l'équilibre

- ▶ Bilan qualitatif ... globalement très positif
 - Un public présent avec une grosse fréquentation du marché
 - Producteurs et artisans ont été globalement très satisfaits de leurs ventes
 - L'expérience des repas composés de produits achetés sur place est à renouveler.
 - Une soirée musicale sympa... malgré le vent
 - ...Et le tout dans une ambiance très conviviale
- ▶ Quelques améliorations à apporter ...si cette expérience est renouvelée:
 - Prévoir davantage de parts pour les plats prêts à consommer (daube, pizzas, ...) pour pouvoir satisfaire un plus grand nombre de convives
 - Pas nécessaire d'installer des planchas
 - Des constats :
 - Etre plus vigilant dans le choix des stands proposés pour rester en conformité avec la charte du GDA (fromager, miel non bio, ...)
 - Certains stands d'artisans peu visités : essayer d'y réfléchir pour l'avenir

5 - Evènements organisés en 2016

- Rencontre avec Laurent Welsch, Denis Beziat et Pierre Besse sur la question du travail des sols lors de la fête du GDA le 24 09 2016
- Conférence-débat : " Un sol auto fertile pour une alimentation de qualité" avec François Mulet le 16 Novembre 2016
- Participation au débat au cinéma l'Oustal à Auterive le 27 novembre 2016 suite à la projection du film "10 Billion, What's on Your Plate" ou "10 milliards d'hommes et quoi dans votre assiette?" (film allemand)

6 - Partenariat extérieurs

- Participation à la rencontre nationale des AMAP

- LE GDA ET LE CODEV

Le Gout des Autres est membre du CODEV du Pays du Sud Toulousain.

Mais qu'est-ce que le CODEV ? C'est une instance de démocratie participative rattachée aux Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) qui ont été rendus obligatoires sur les territoires dans le cadre d'une loi de 2014. Pour résumer grossièrement, les PETR sont des préconisations territoriales de développement qui tiennent compte bien sûr de la spécificité du territoire mais aussi de son développement.

Le Pays du Sud Toulousain dont nous faisons partie est un territoire administratif qui s'étire depuis 2017 sur 3 grandes communautés de commune dont les villes principales sont : Auterive, Carbonne, Cazères, Rieumes, Venerque, Noé et Le Fousseret. 99 communes en font aujourd'hui partie et accueillent plus de 92 000 habitants.

Le CODEV est donc une instance de concertation, de participation et d'échanges composée de citoyens volontaires et bénévoles désirant s'impliquer dans le devenir de leur bassin de vie et partager leur expertise citoyenne et professionnelle

Au sein du CODEV du Pays du Sud Toulousain, 2 commissions ont été créées : une commission « Redynamisation des bourgs centres » et une commission « Circuits courts ». Le GDA a été sollicité pour entrer dans la commission « Circuits courts » : Pierre et Martine le représentent.

Nous avons accepté d'y siéger car il nous semblait intéressant de faire connaître l'action du GDA sur un plus large territoire, de défendre des projets citoyens et locaux sans but lucratif et de permettre que des initiatives du même type puissent voir le jour.

Les missions du CODEV sont :

- de valoriser et de promouvoir des approches innovantes et plurielles
- d'émettre des avis et de faire peser la voix citoyenne sur les projets des bassins de vie retenus par les élus du pays du SUD Toulousain, territoire auquel nous faisons partie

Le fonctionnement du CODEV :

- Des réunions tous les 2 mois en moyenne des membres de la commission, réunions au cours desquelles nous avons dressé un panorama de toutes les initiatives et structures existant sur le territoire : marchés, AMAP, magasins de producteurs, La Ruche qui dit OUI, initiatives associatives comme la nôtre, entreprises d'insertion, introduction des circuits courts dans la restauration collective ... Au cours de ces réunions, des personnes ayant mis en œuvre ces projets ont été auditionnés
- De cet état des lieux, doivent émerger maintenant des propositions qui seront présentées en séance plénière du CODEV, validées et proposées aux élus du Pays du Sud Toulousain. Nous entrons dans cette phase du projet

Nous serons vigilants sur le fait que cette instance de démocratie participative joue vraiment son rôle jusqu'au bout et que les élus s'emparent vraiment de ses propositions dans le PETER du Pays du Sud Toulousain qui sera validé au final.

B - Bilan financier

Compte de Résultats 2016

| Recettes | Dépenses |
|------------------------|------------------------|
| Adhésions 1540 | Frais compte 50 |
| Fête du GDA 1954,40 | MAIF 2017 370,62 |
| | Fête GDA 1990,60 |
| | Site internet 71,86 |
| | Divers 232,12 |
| | Solde 809,20 |

Fond de roulement au 01/01/2016: 4241,49€

Solde compte au 31/12/2016: 5050,69€

Le rapport d'activité et le bilan financier sont adoptés à l'unanimité

C - Perspectives

1 - Création de la bibliothèque de prêt et aménagement du hangar

- la bibliothèque de prêt

Le GDA a acheté des livres pour les mettre à disposition des adhérents. Ils sont dans une boîte, sur la table centrale sous le hangar.

Un agenda est à disposition pour que les emprunteurs puissent s'inscrire, dans l'idée de tracer le chemin du livre et de ne pas le perdre de vue. L'idée est que les livres doivent pouvoir tourner.

Il s'est abonné à la revue Nature et Progrès dont les numéros sont en prêt dans la même boîte.

L'objectif est que ces livres et revues soient empruntés par le plus grand nombre.

Aménagement d'une partie du hangar

Pour que les moments passés sous le hangar le mardi soir soient encore plus conviviaux, permettent davantage d'échanges, de feuilleter et choisir des livres à emprunter...

la proposition est faite de ranger et d'aménager le fond du hangar avec des fauteuils, une table... et d'en faire un coin où les adhérents auront envie de s'y arrêter.

Il faudra choisir une date et que des adhérents se portent volontaires pour mettre en oeuvre ce projet.

2 - Mise en place d'un outil financier de soutien.

Principes adoptés :

- laisser un fond de roulement de 2500 euros sur le compte.
- prêt à taux 0 sur une période de 2 ans maximum.

Après discussion, comme cela correspond à une petite somme (2500 euros) nous avons convenu que cela pourrait aider à l'installation d'un nouveau projet.

Cela n'empêche pas qu'une solidarité peut se mettre en place en cas de coup dur de nos producteurs, comme déjà fait précédemment.

Le choix de l'utilisation de la cagnotte est laissé à l'appréciation du CA, en suivant les critères suivants :

- **aide à l'installation**
- **pour un projet proche du GDA**
- **qi respecte la Charte du GDA**

Le CA informe les adhérents de leur choix, avec possibilité de retour des avis sous 8 jours.

3 - Informations sur quatre projets d'installation

Le GDA se doit de rester attentif à ses producteurs adhérents, mais aussi aux autres, en particulier aux jeunes qui se destinent à une carrière de paysan et qui s'engagent dans le processus d'installation. Localement, le CA a connaissance de 4 projets et a invité les 4 porteurs de projets à se présenter à l'AG. Trois d'entre eux n'ont pas pu se libérer :

- Joachim, de Beaumont-sur-Lèze, qui est en cours d'acquisition d'un terrain sur Daumazan après de longues recherches. Ce terrain a été classé en "zone naturelle" dans le PLU (plan local d'urbanisme) il y a deux ou trois ans, et le règlement sur la zone naturelle interdit tous les aménagements, en particulier la construction d'un hangar mais aussi d'une serre, ce qui est un obstacle à son projet. Joachim a engagé des démarches pour voir s'il serait possible de lever cet obstacle, mais ça semble bien compliqué. Il aura peut-être besoin de nous dans ces démarches.

- Idriss, immigré depuis longtemps mais en possession de ses papiers depuis un an seulement. D'un côté il travaille comme salarié pour stabiliser sa situation sociale, et de l'autre il démarre un jardin maraîcher sur un terrain que lui prêtent Nigel et Renée. Sa situation économique est fragile et il aura peut-être besoin d'aide.

- Ben, qui est fermier sur un terrain de 6 ha à Gaillac-Toulza. Il a commencé un peu de production maraîchère tout en travaillant comme encadrant technique dans une entreprise d'insertion de Saverdun. Il voudrait pouvoir se consacrer entièrement au maraîchage. Le propriétaire a décidé de vendre le terrain, et pour le racheter il pense constituer un GFA (Groupement Foncier Agricole). Ben aura peut-être besoin de notre aide dans la procédure d'achat et pour constituer ce GFA.

Le quatrième, Clément, présente son projet : il habite à Grépiac et est en cours de reconversion professionnelle, en formation BPREA au lycée agricole de Pamiers. Un voisin lui prête un terrain de 8000 m², à défricher et à aménager. Il aimerait vendre en AMAP, éventuellement participer à des animations avec les scolaires, et contribuer à fournir en bons légumes la cantine de l'école. Il prévoit de commencer la production en 2018.

Votes, remarques, propositions, questions diverses....

Tarif de l'adhésion par famille

OK pour 10 euros minimum

La fête 2017? :

Le principe de faire une fête du GDA est reconduit pour la période septembre –octobre 2017.

Remarque à prendre en compte : la semaine du BIO local est la dernière semaine de septembre et la ferme du Vernou participe à cet évènement.

Ne pas programmer la fête du GDA ce WE là.

Lieu choisi : Venerque. Ce lieu semble le plus propice à cet évènement : ouvert, grand et visible.

Attention, pour qu'il y ait fête il faut qu'il y ait organisation : et donc des personnes qui s'impliquent dans la commission festive.

Un appel sera fait auprès des adhérents pour renforcer la commission festive.

Qu'en est-il de l'idée d'essaimer le principe du GDA ?

Nous avons rencontré un membre du Collectif Associatif "Grains de Pollen" de Montbrun Lauragais qui souhaite monter un projet similaire au nôtre. Ils viendront certainement voir l'organisation sur place un mardi sous le hangar.

Il semble difficile d'être à l'initiative d'un projet similaire sur un autre territoire, par contre nous sommes disponibles et enthousiastes pour aider d'autre projet à se monter en partageant notre expérience.

ELECTION du CA

Selon les statuts de l'Association, les membres élus depuis trois ans sont sortants d'office. Donc sont sortants d'office:

Nicole Besse, Pierre Besse et Martine Abadia qui peuvent se présenter à l'élection du nouveau CA.

Sara est démissionnaire.

Après appel à candidature se présentent : Bertrand Buzaré et Pierre Besse.

Voici les membres du nouveau CA :

- Dominique Bonhomme
- Annick Bex
- Valérie Couché
- Jean-Paul Abadia
- Stéphanie Cavallès
- Bertrand Buzaré
- Pierre Besse
- Agnès Tosi